

**Les accompagnements socio-éducatifs
individualisés
des Acteurs de Liaison Sociale En
Environnement Scolaire (ALSES)**

**Année scolaire
2022-2023 (Focus septembre 2023)**

Association Prévention Spécialisée Nationale
112 Rue d'Arras- 59000 LILLE
03 20 16 81 40
secretariat@apsn-prev.fr
apsn-prev.org

Centre de Ressources soutenu par

Nord
le Département est là →



Sommaire

Introduction	3
Chapitre 1 : Situations des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES.....	6
Nombre de jeunes accompagnés	6
Nombre de postes d'ALSES par territoire.....	6
1.1 Ratio garçons /filles accompagnés par les ALSES.....	7
1.2 Age des collégiens accompagnés par les ALSES.....	8
1.3 Classes des collégiens accompagnés par les ALSES.	9
1.4 Les mesures de protection de l'enfance et /ou médicosociales	10
1.5 Les aides financières des collégiens accompagnés par les ALSES.....	11
Chapitre 2 : Situations des familles des collégiens accompagnés par les ALSES.....	12
2.1 Les configurations familiales des collégiens accompagnés par les ALSES.....	12
2.2 Les ressources des familles des collégiens accompagnés.....	13
Chapitre 3 : Les accompagnements socio-éducatifs menés par les ALSES	14
3.1 L'origine de la demande d'accompagnement des collégiens accompagnés par les ALSES	14
3.2 La demande principale des collégiens accompagnés par les ALSES	18
3.3 Le lieu des accompagnements socio-éducatifs.....	20
3.4 Les objectifs travaillés avec les collégiens accompagnés par les ALSES.....	21
3.5 Les modalités mobilisées durant les accompagnements individuels.....	22

Introduction

Historiquement, des éducateurs de la Prévention Spécialisée intervenaient au sein des collèges. En 1995, un groupe de réflexion s'est interrogé sur les moyens à mettre en place pour lutter contre les problèmes de violence dans les collèges de la ville de Lille. Ce groupe a émis l'idée d'une intervention éducative renforçant les liens entre le milieu scolaire et les autres environnements des jeunes.

Une étude réalisée en 2011 auprès de 20 collèges par le cabinet CRESS met en exergue que les A.L.S.E.S. (Acteur de Liaison dans l'Environnement Scolaire) bénéficient d'une appréciation massivement positive de la part des différents acteurs du collège :

- 96% estime que l'A.L.S.E.S. est utile pour leur établissement,
- 95% estime que l'A.L.S.E.S. est utile pour les élèves en difficulté.

Actuellement, à l'échelle départementale :

- Le nombre d'A.L.S.E.S. est de 73 postes : 72 A.L.S.E.S. au sein des associations de Prévention Spécialisée, 1 poste rattaché à la Ville de Loos.
- 1 A.L.S.E.S. intervient sur 2 collèges

Le nombre de postes a notamment été augmenté dans le cadre de la contractualisation Etat / Département du « plan de lutte contre la pauvreté » : de 43 à 73 postes.

Compte tenu de ce développement, il est apparu nécessaire d'engager une nouvelle étude (action recherche) en lien avec le déploiement de ces postes conduite par l'A.P.S.N. (Association de Prévention Spécialisée Nationale) à échéance de juin 2024.

Les A.L.S.E.S. sont identifiés particulièrement sur :

- Les situations personnelles d'élèves qui rencontrent des difficultés scolaires, sociales, relationnelles ...),
- La continuité de la relation dans le quartier,
- Les relations avec les familles qui sont éloignés des établissements scolaires.

Une des missions du Centre de Ressources de l'A.P.S.N. porte sur l'accompagnement des professionnels et l'animation du réseau des Acteurs de Liaison dans l'Environnement Scolaire (A.L.S.E.S) afin :

- D'accompagner les nouveaux professionnels dans leur prise de fonction,
- D'organiser les groupes d'échanges et d'analyses des pratiques (identifier les facteurs de réussite et les difficultés éventuellement rencontrées),
- De concevoir et mettre en œuvre des modules de formation thématique en lien avec les besoins des professionnels (par exemple : le malaise scolaire ; l'enfant, l'adolescent et la famille ; la sanction disciplinaire, l'intervention auprès des familles des jeunes

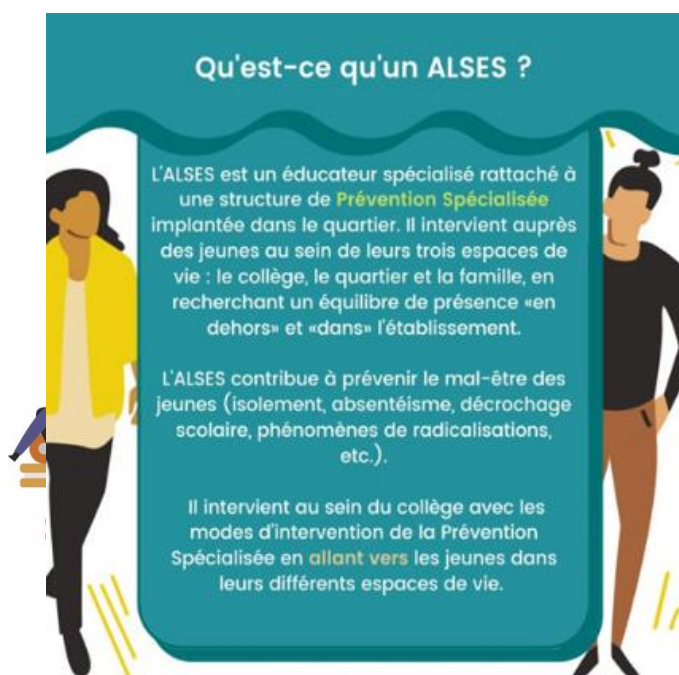
accompagnés ...).

- De créer des supports de communication et de valorisation du dispositif,
- De coconstruire des outils qui facilitent l'exercice de la fonction.

Il s'agit également de poursuivre les travaux et réflexions en croisant les points de vue des parties prenantes : Education Nationale, Département du Nord, Prévention Spécialisée.

La mise en œuvre de cette fonction nécessite d'articuler 4 niveaux :

- ➔ ○ **L'échelle institutionnelle : l'Education Nationale, le Conseil Départemental du Nord, le réseau de la Prévention Spécialisée du Nord,**
- **La déclinaison territoriale : les Directions Déléguées de Territoire, les Collèges, les Associations de Prévention Spécialisée,**
- **Les cadres intermédiaires et les coordinateurs ALSES au sein des structures de Prévention Spécialisée**
- **Les éducateurs ALSES.**



Pour aller plus loin :

<https://apsn-prev.org/index.php/acteurs-de-liaison-sociale-dans-lenvironnement-scolaire-alses/>

LA SAISIE DES DONNÉES CONCERNANT LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS INDIVIDUALISES SE RÉALISE À PARTIR 3 FICHES :

Les rapports d'analyse concernant les accompagnements menés par les ALSSES sont réalisés annuellement en lien avec le calendrier scolaire.

LA FICHE "USAGER"

Permettant d'avoir les renseignements administratifs, les adresses réseaux-sociaux, l'origine de la demande (qui ?) et l'objet de la demande principale.

LA FICHE "SITUATION"

Comprend l'ensemble des éléments liés à la situation des jeunes (scolarité, hébergement, diplôme, situation professionnelle, mesures de Protection de l'Enfance etc...). La fiche situation intègre également une partie sur la situation familiale des jeunes accompagnés en fonction des éléments d'information dont disposent les éducateurs. Dès lors qu'un des éléments de la situation change, les professionnels sont amenés à produire une nouvelle fiche, ce qui permet d'avoir un historique des évolutions durant le parcours des jeunes.

LA FICHE "D'INTERVENTION ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL"

Qui s'apparente au carnet de bord des éducateurs : les professionnels renseignent une fiche à chaque temps dédié à l'accompagnement d'un jeune qu'il soit présent ou non. En effet, l'accompagnement individuel comprend également des temps de coordination ou de coopération avec des partenaires.

Cette fiche permet de renseigner le lieu de rencontre avec le jeune, les objectifs travaillés et les modalités (mobilisation de dispositifs internes au club de prévention spécialisée, de partenaires sur ou hors des territoires d'intervention, de la famille et l'entourage du jeune ...).

Les rapports d'analyse concernant les accompagnements menés par les ALSSES sont réalisés annuellement en lien avec le calendrier scolaire.

Les données présentées dans ce document concernent les accompagnements socio-éducatifs individuels et prennent en compte les situations connues au moment de la saisie des informations par les éducateurs.

Les données sur les actions collectives et le travail de rue figurent dans le rapport d'analyse départemental de la Prévention Spécialisée.

Chapitre 1 : Situations des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES

Nombre de postes d'ALSES par territoire

Territoires	Nombre de postes ALSES
Cambrai	5
Douai	10
Valenciennes	12
Sambre-Avesnois	11
VNE	11
Lille ¹	18
Flandres	6
Total	73 postes sur 74 établissements

Nombre de jeunes accompagnés

A l'échelle départementale, les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES ont accompagné : **3 229 jeunes sur l'année scolaire 2022-2023 pour l'ensemble des territoires** ; 2960 jeunes pour l'année scolaire précédente ; (8 323 jeunes ont été accompagnés par l'ensemble de la Prévention Spécialisée en 2022).

Territoires	Nombre de jeunes
Cambrai	86
Douai	269
Valenciennes	438
Sambre-Avesnois	518
VNE (Versant-Nord-Est)	552
Lille	975
Flandres ²	391
Total	3 229

Les données du poste ALSES rattaché à la ville de Loos ne sont pas comptabilisées pour l'année 2022-2023, cependant il est prévu d'intégrer ces données dans les prochains rapports.

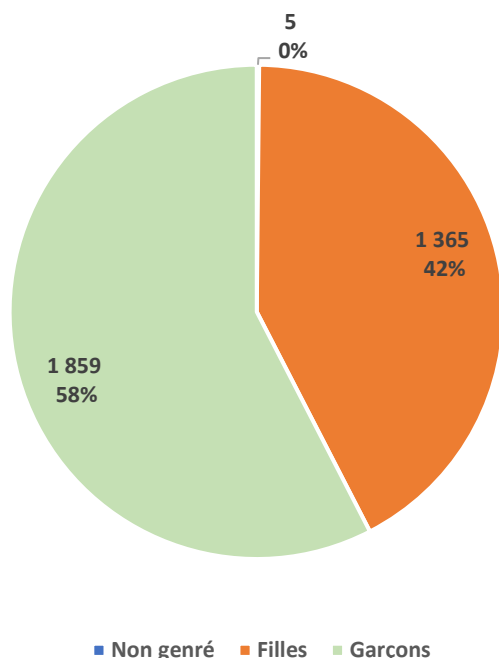


¹ Lille : Postes ALSES : ITINERAIRES, FCP, AVANCE et APSM et les deux postes d'éducateurs ayant fonction d'ALSES à Armentières

² Les données relatives aux accompagnements socio-éducatifs des éducateurs ALSES d'Armentières sont rattachées à la DDT des Flandres. Pour l'année 2024, la modification sera effectuée.

1.1 Ratio garçons / filles accompagnés par les ALSES

A l'échelle départementale

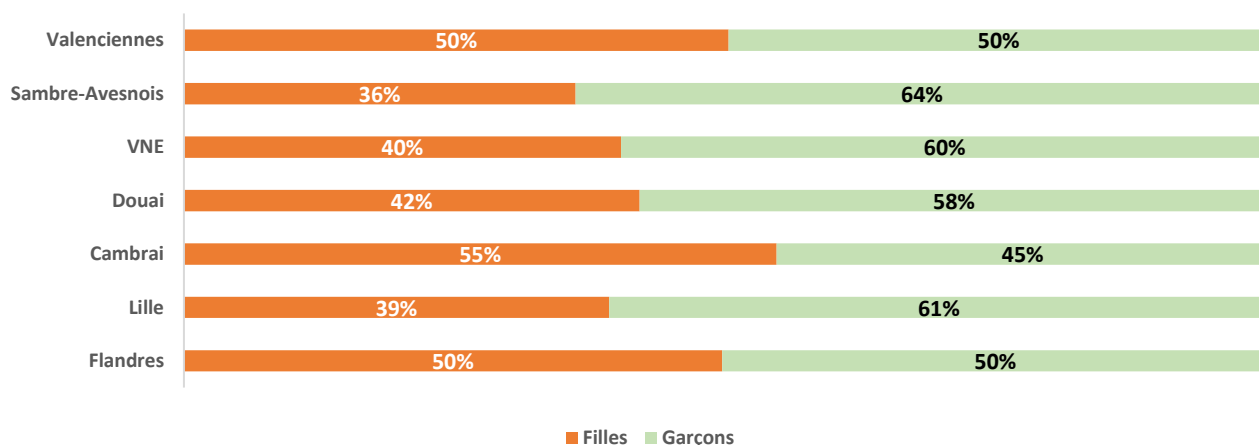


La part des filles accompagnées par les éducateurs ALSES est de 42% (44% l'année dernière).

Pour rappel, sur l'ensemble de la Prévention Spécialisée à l'échelle départementale, la part des filles accompagnées était de 41% sur l'année civile 2022.

5 jeunes accompagnés se définissent non genrés, dont deux âgés de 11 ans.

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



Les territoires de Cambrai sont les seuls à accompagner davantage de filles que de garçons, exactement dans les mêmes proportions que l'année dernière.

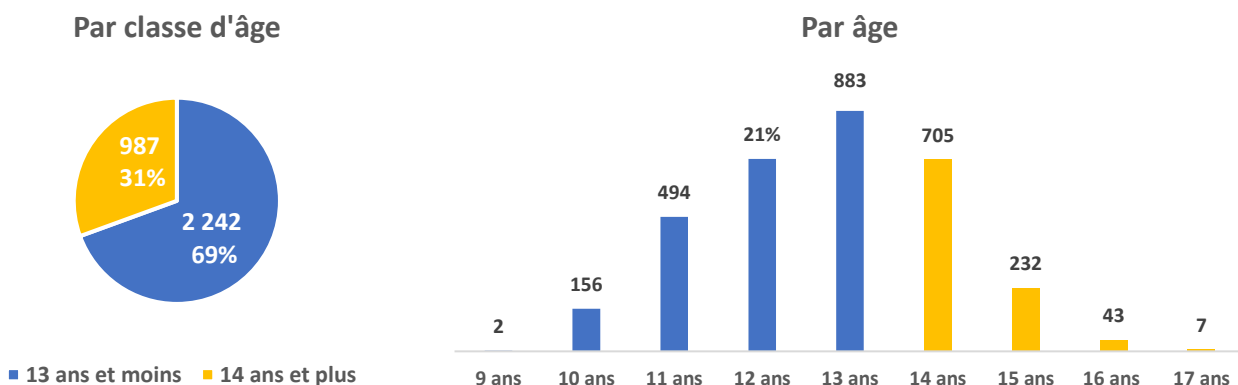
Les territoires de Valenciennes et des Flandres accompagnent autant de filles que de garçons.

Les territoires de Douai ont des proportions identiques à la moyenne départementale.

1.2 Age des collégiens accompagnés par les ALSES

(NB : l'âge des collégiens est celui pris en compte au 1 janvier 2023)

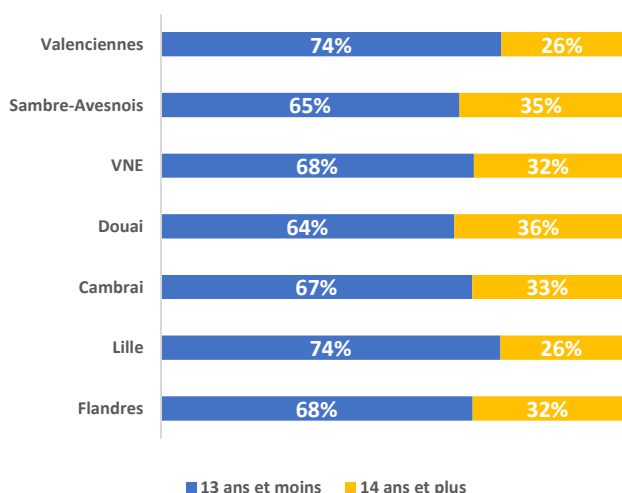
A l'échelle départementale



La répartition par âge reste dans les tendances de l'année dernière. De même, l'ordre par catégorie d'âge est le même que l'année dernière : les 13 ans sont majoritaires, suivi des 12 ans, puis des 14 ans...

L'augmentation du nombre de jeunes accompagnés ne semble donc pas avoir influencé la répartition par âge.

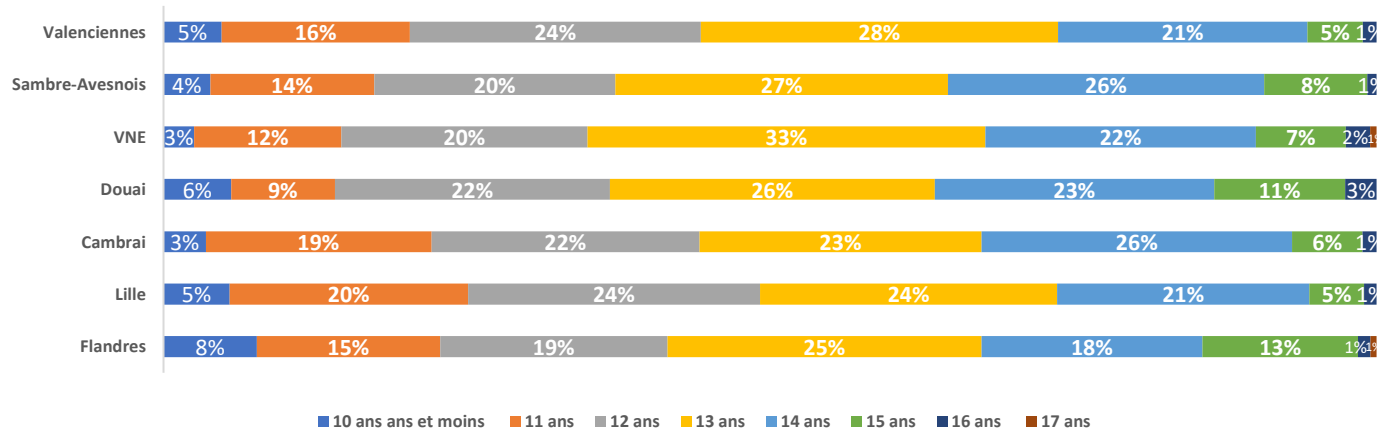
A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



Comme l'année dernière, la part des 13 ans et moins est plus importante sur tous les territoires.

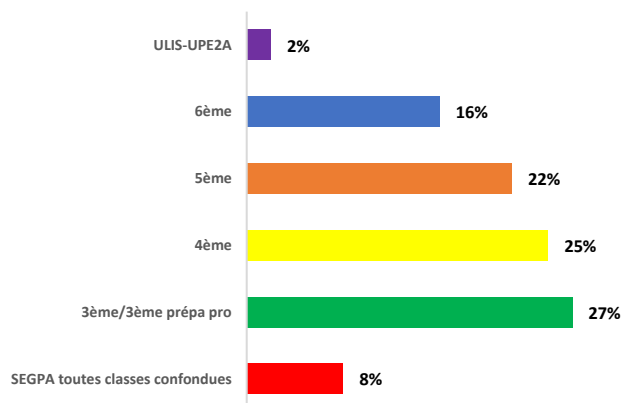
On constate également cette année, une **plus forte homogénéité entre les territoires** alors que leur configuration territoriale peut être très différente :

Par exemple : les territoires du Valenciennois et de Lille ont strictement les mêmes proportions concernant les catégories 13 ans et moins / 14 ans et plus. Néanmoins, nous pouvons observer dans le graphique ci-dessous (répartition par âge) une légère différenciation sur ces territoires concernant les proportions des 11 ans et des 13 ans.

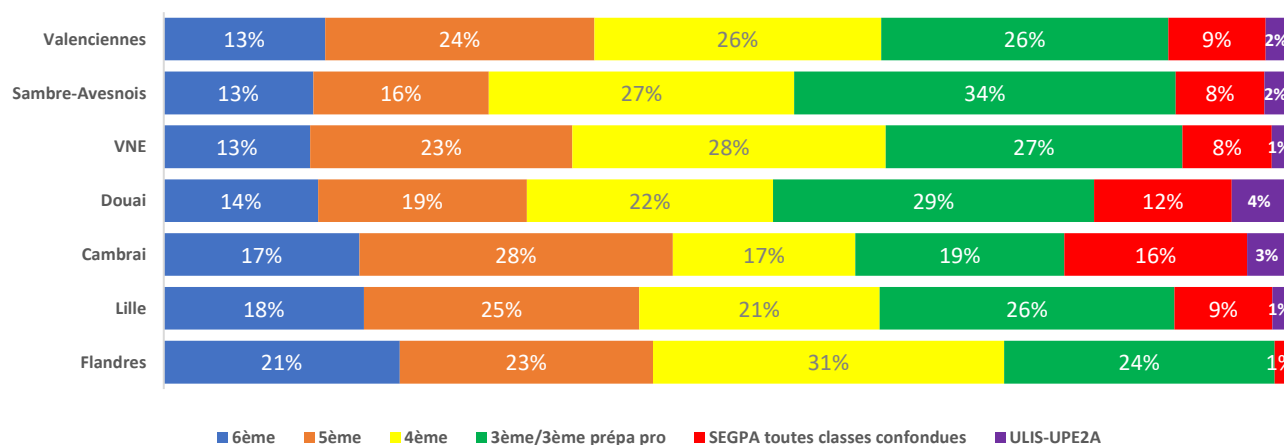


1.3 Classes des collégiens accompagnés par les ALSSES.

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



Si à l'échelle départementale la répartition des classes des collégiens est quasi-identique à celle de l'année dernière, pour autant des variations existent à l'échelle des territoires comme par exemple, la part des jeunes accompagnés scolarisés en 3^{ème} est celle qui varie le plus par rapport à l'année dernière.

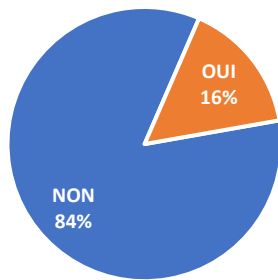
- +12% pour les territoires de Douai,
- - 18% pour les territoires de Cambrai
- - 11% pour les territoires des Flandres.

A noter que cette année, la part des jeunes accompagnés scolarisés en classe SEGPA / Ulis est fortement supérieure à la moyenne départementale pour les territoires de Cambrai (+9 points) et de Douai (+6 points).

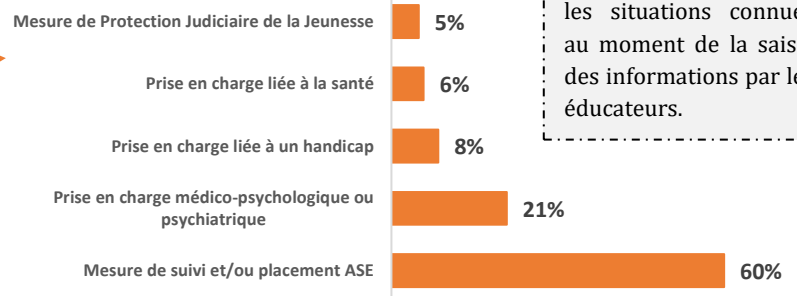
1.4 Les mesures de protection de l'enfance et /ou médico-sociales

A l'échelle départementale

Prise en charge Protection de L'Enfance et/ou médico-sociale



Les différentes prises en charges des collégiens accompagnés par un ALSES

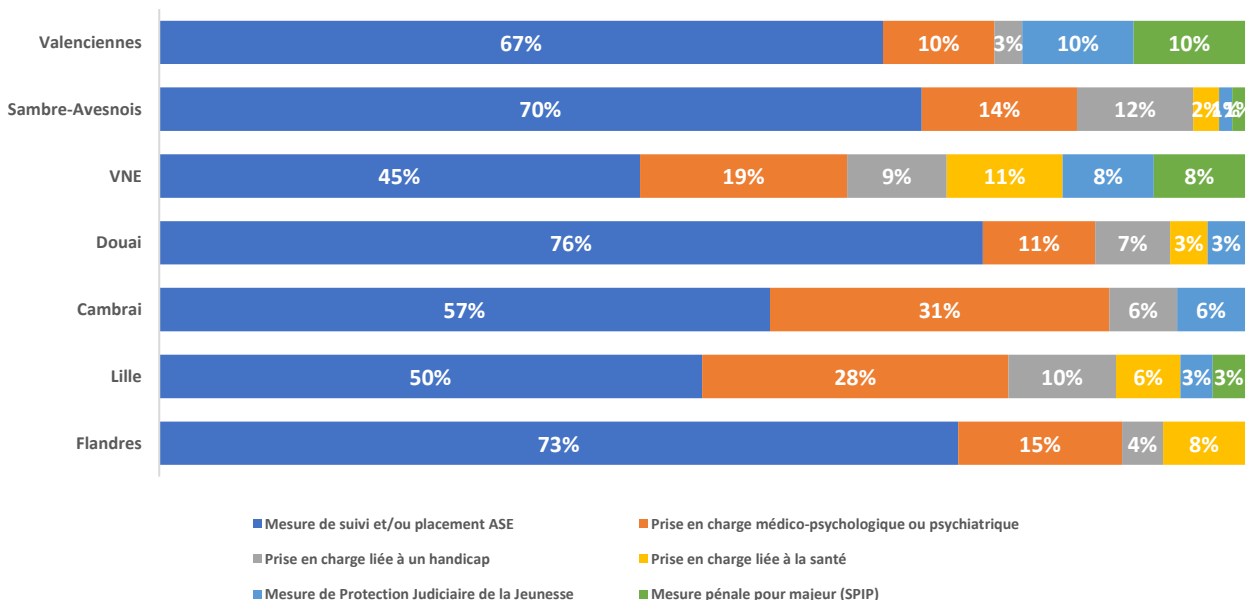


Remarque : Cette donnée ne concerne que les situations connues au moment de la saisie des informations par les éducateurs.

Le taux des jeunes accompagnés par les ALSES qui déclarent une prise en charge Protection de l'Enfance et/ou médico-sociale est stable par rapport à 2022 (15,3%), y compris avec l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord en 2022 (15%).

Néanmoins, concernant la répartition du type de prise en charge, nous constatons **un taux de mesures de suivi et/ou placement ASE en augmentation de 3 points par rapport au précédent rapport et supérieur de 10 points par rapport aux données 2022 de l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord.**

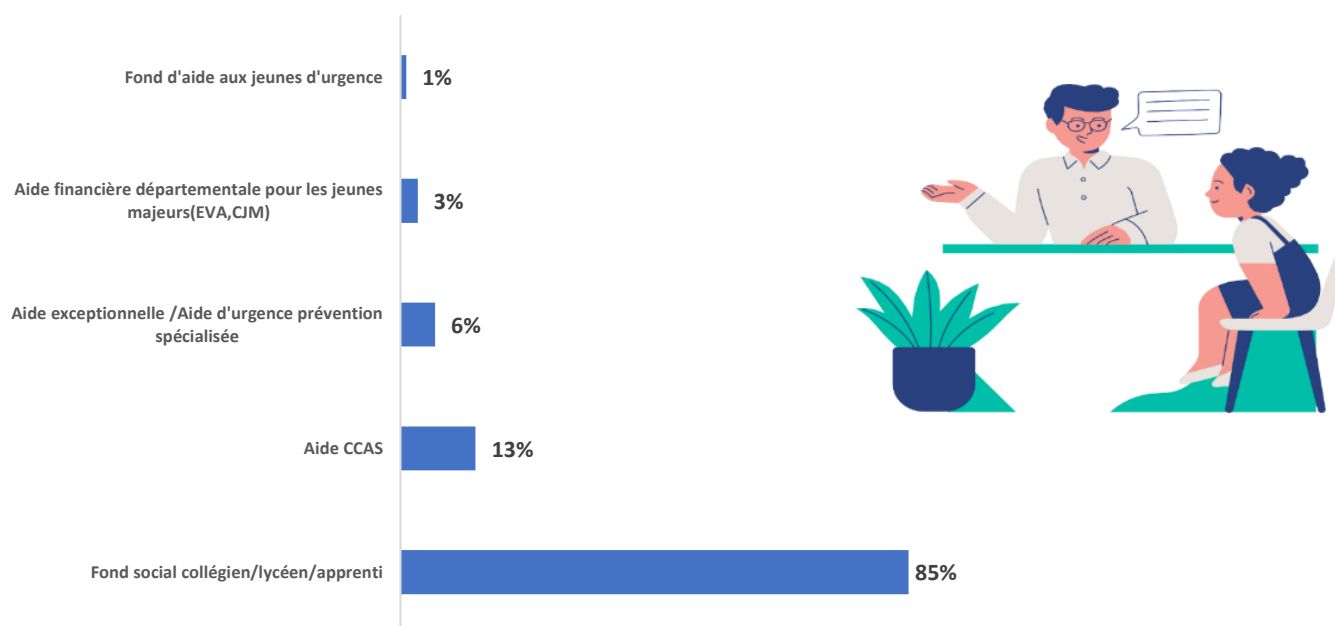
Comme l'année dernière, un quart des prises en charge relève du champ de la santé mentale.



Par rapport à la moyenne départementale, on observe :

- Les territoires de Douai, Flandres, Sambre-Avesnois et Valenciennes ont une part des jeunes ayant des mesures de suivi et/ou placement ASE supérieure à la moyenne départementale.
- Les territoires de Cambrai et de Lille, ont une part des jeunes ayant une prise en charge médico-psychologique ou psychiatrique supérieure à la moyenne départementale.

1.5 Les aides financières des collégiens accompagnés par les ALSES



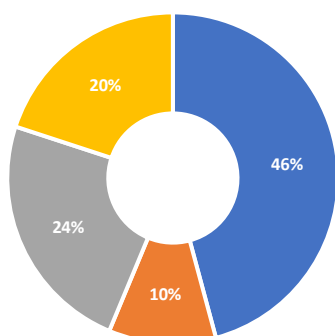
A la question « Aides financières des jeunes accompagnés », les éducateurs ont indiqué que 103 jeunes en bénéficient ce qui représente 3,3 % des jeunes accompagnés.

La part du Fond social collégien déjà fortement majoritaire l'année dernière a augmenté de 11%. (Pour rappel 74% l'année précédente).

Chapitre 2 : Situations des familles des collégiens accompagnés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES

2.1 Les configurations familiales des collégiens accompagnés

A l'échelle départementale

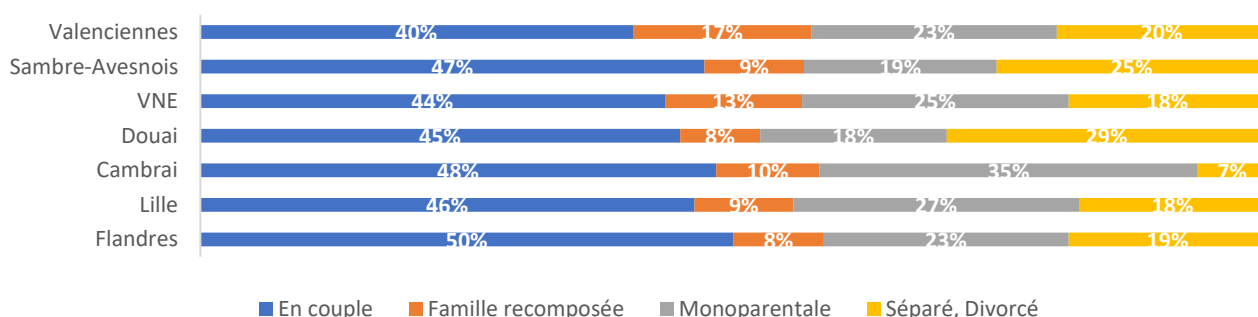


Selon l'INSEE, 66 % des familles ayant au moins 1 enfant mineur sont « traditionnelles » ; la part de ces familles représente 46% pour les jeunes collégiens accompagnés par les ALSES.

Par rapport à l'année dernière, la part des parents séparés-divorcés a augmenté de 11% et celle des familles monoparentales a diminué de 9%.

■ En couple ■ Famille recomposée ■ Monoparentale ■ Séparé, Divorcé

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

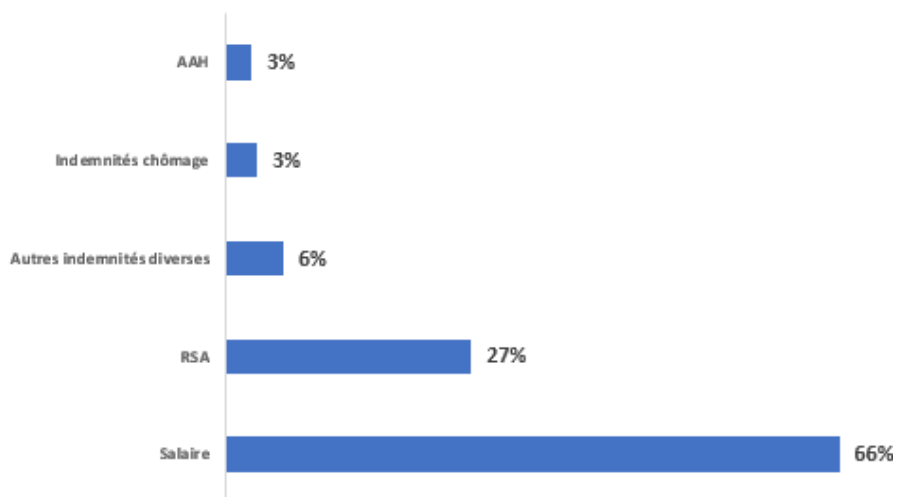


■ En couple ■ Famille recomposée ■ Monoparentale ■ Séparé, Divorcé

Sur l'ensemble des territoires, les jeunes qui vivent avec leurs parents en couple sont majoritaires, avec des proportions allant de 40% à 50%. Cela est inférieur à la moyenne nationale de 66%.

La part des familles « séparés, divorcés » a augmenté sur l'ensemble des territoires. (Augmentation les plus importantes pour les territoires de Sambre-Avesnois : +18% et Douai : +12%).

2.2 Les ressources des familles des collégiens accompagnés



A l'échelle nationale, 1 enfant sur 8 n'a aucun parent en emploi (source Insee 2019) soit 12,5%. 39% des jeunes accompagnés par les ALSSES sont issus de familles pour qui les ressources principales ne sont pas reliées à un salaire.

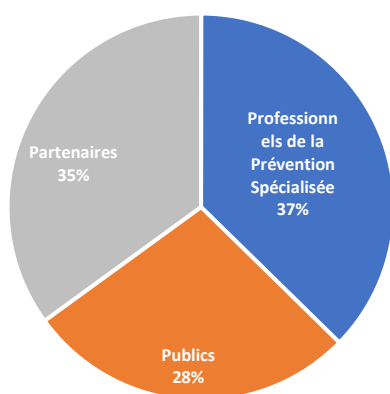
Chapitre 3 : Les accompagnements socio-éducatifs menés par les éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES

Les demandes d'accompagnements socioéducatifs des jeunes émergent de 3 manières :

- ✓ Par les modalités d'actions des éducateurs en Prévention Spécialisée (travail de rue, présence sociale, activités collectives ponctuelles...),
- ✓ Par les publics eux-mêmes (le jeune, des amis du jeunes, un membre de la famille...),
- ✓ Par les partenaires.

3.1 L'origine de la demande d'accompagnement des collégiens accompagnés par les ALSES

A l'échelle départementale

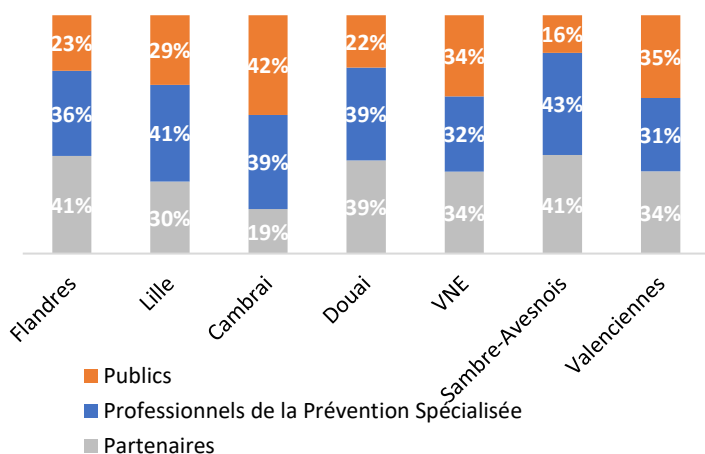


Comme dans le rapport précédent nous observons une répartition relativement équilibrée entre les 3 catégories.

L'orientation par les professionnels de la Prévention Spécialisée est quant à elle plus importante que l'année scolaire précédente (33%) et que sur l'ensemble de la Prévention Spécialisée. (31%).

Même si la part des orientations réalisées par les partenaires a légèrement baissé (-3% par rapport à 2022), elle reste cependant très proche de celle figurant dans le rapport 2022 de l'ensemble de la Prévention Spécialisée. (34%)

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

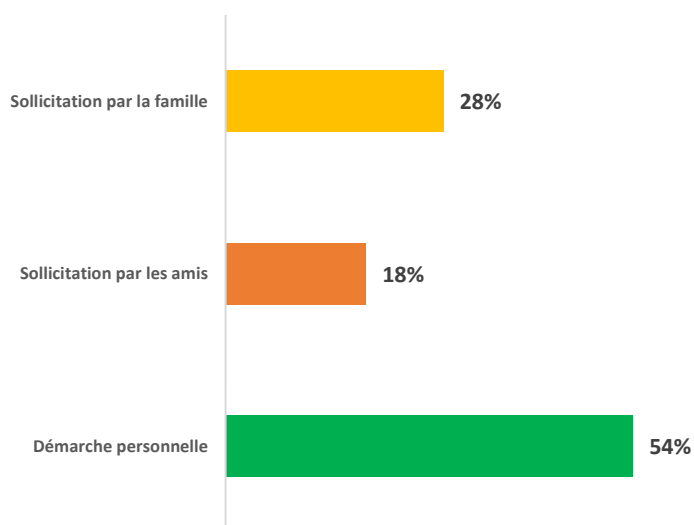


Entre le précédent rapport et celui-ci, nous pouvons remarquer :

- Concernant l'origine de la demande, une augmentation de la catégorie « Professionnels de la Prévention Spécialisée » pour les territoires de Douai, Sambre-Avesnois et Cambrai (+15%, +12% et +10%).
- Concernant l'orientation par les publics, les territoires du VNE connaissent une augmentation de 9%.

a) *Sollicitation par les publics*

Pour rappel, part des orientations par le public : 28%



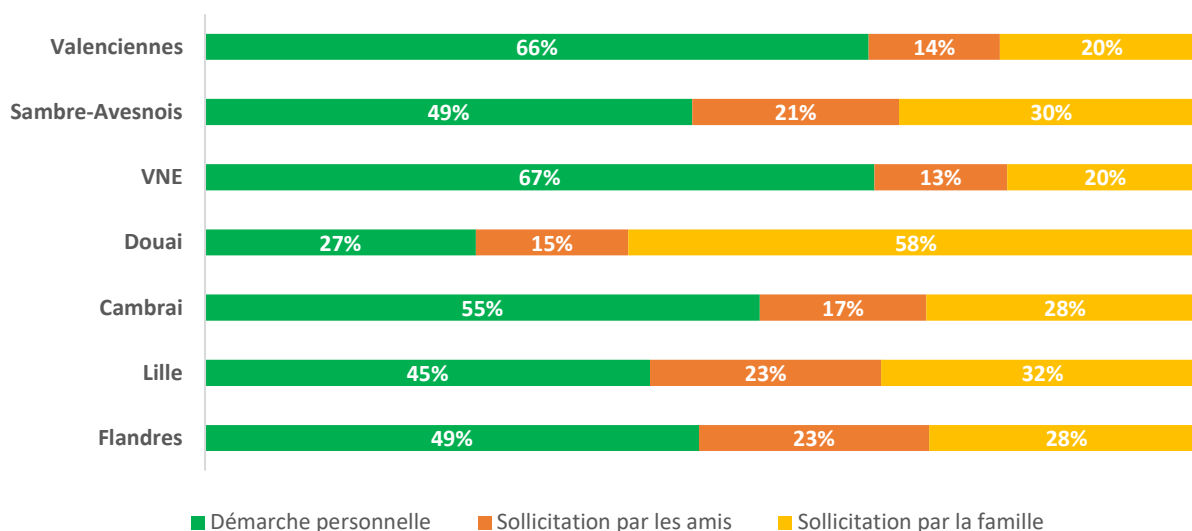
A l'échelle départementale

Par rapport à l'année précédente, les sollicitations par la famille sont stables (28%), tandis que les sollicitations par les amis augmentent de 3%.

Les sollicitations des jeunes directement auprès des ALSES sont plus élevées que dans le cadre de l'ensemble des accompagnements socio-éducatifs de la Prévention Spécialisée dans le Nord en 2022 (+9 points).

⇒ **L'ancrage territorial, le travail de rue et la présence sociale sont complémentaires et indissociables pour engager les accompagnements socioéducatifs.**

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



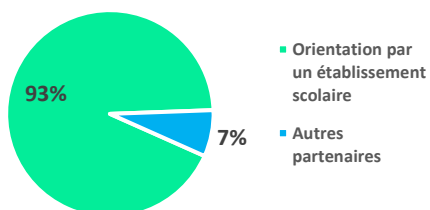
Comme l'année dernière, les territoires de Douai se distinguent par une très forte sollicitation par la famille à hauteur de 58%.

Les territoires du Valenciennois et du VNE, ont une part plus importante que la moyenne départementale concernant la catégorie « démarche personnelle du jeune auprès des ALSES » (+12 points, +11 points).

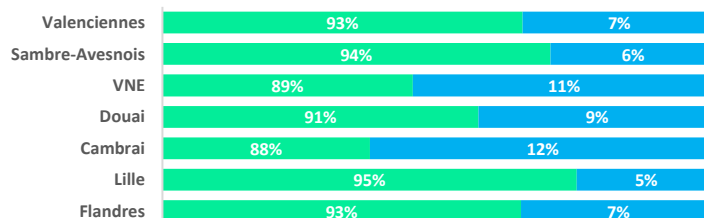
b) Orientations par les partenaires

Pour rappel : part des orientations effectuées par les partenaires : 38%.

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

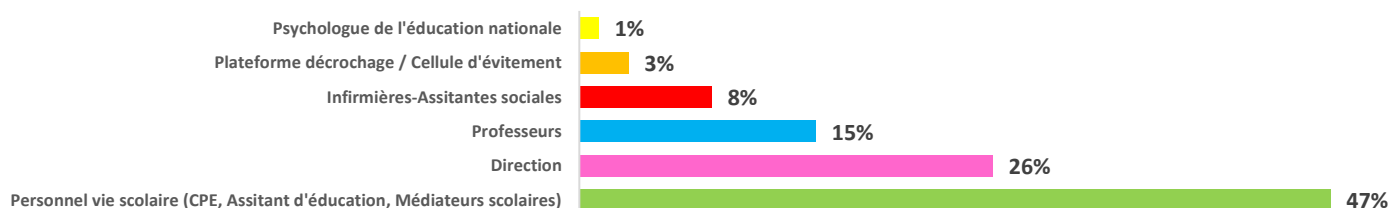


■ Orientation par un établissement scolaire ■ Autres partenaires

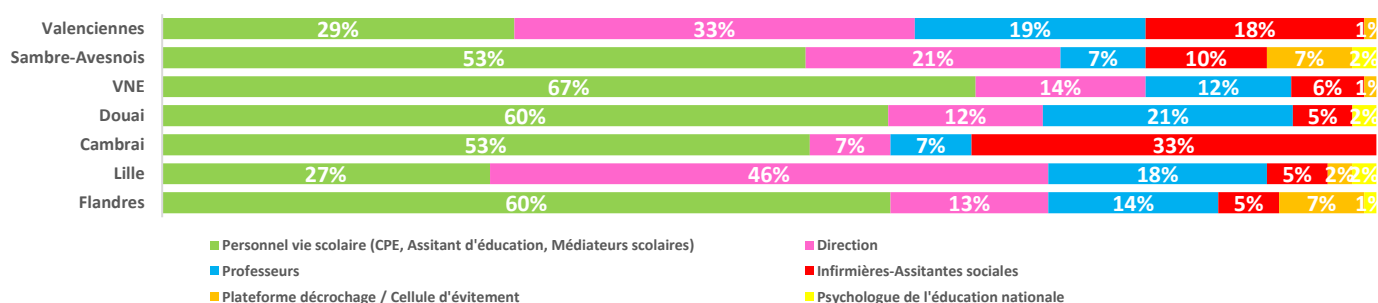
93% des orientations par les partenaires concernent les établissements scolaires. (60%) l'échelle de l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord.

Répartition selon les fonctions dans les établissements scolaires

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



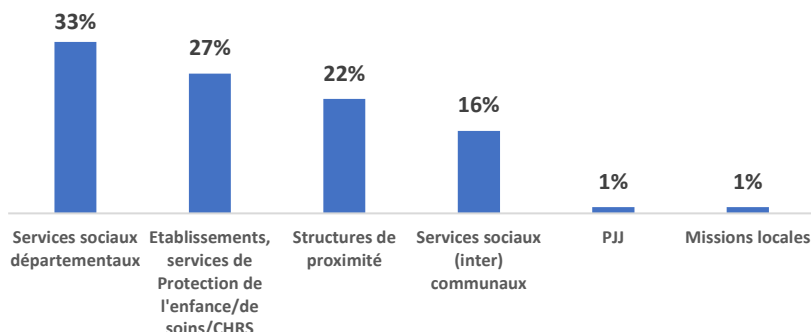
Comme en 2022, pour 5 territoires (Flandres, Cambrai, Douai, VNE et Sambre Avesnois) les orientations sont majoritairement faites par les personnels de la vie scolaire, alors que pour les territoires de Lille et de Valenciennes les orientations se font davantage par les directions.

A noter des écarts importants selon les territoires concernant les orientations par la catégorie « Infirmières/Assistantes sociales : de 33% pour les territoires de Cambrai à 5% sur les territoires de Douai, Lille et Flandres.

Répartition des autres partenaires

Pour rappel : part des orientations des autres partenaires : 7% parmi les 38% des orientations effectuées par les partenaires.

A l'échelle départementale

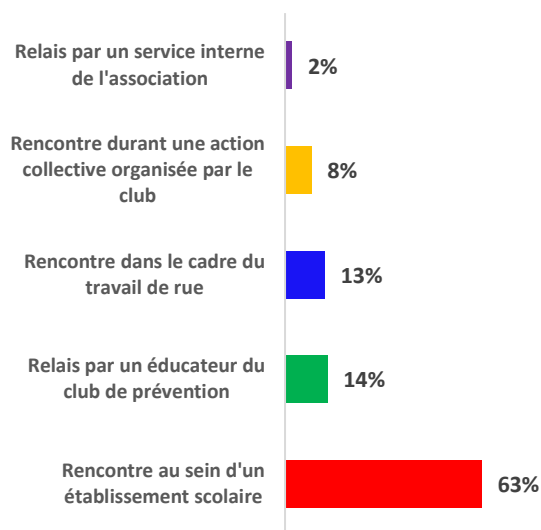


En comparaison avec le rapport 2022, nous observons une hausse de 10% orientations par les services sociaux intercommunaux.

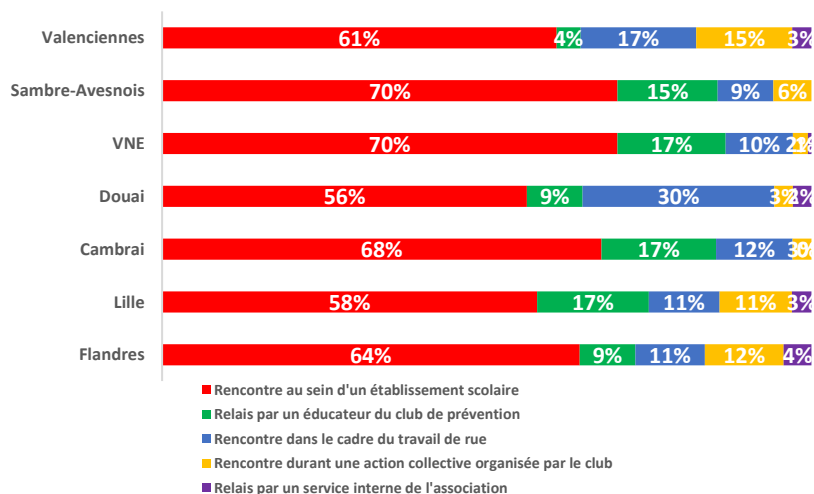
C) Orientations par les professionnels de la Prévention Spécialisée

Pour rappel : part des orientations des professionnels de la Prévention Spécialisée : 37%

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

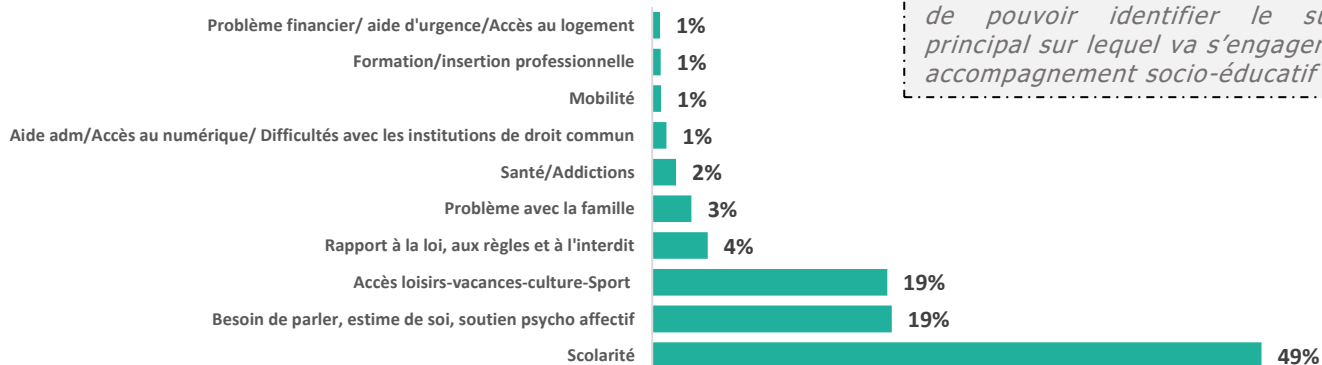


A l'échelle départementale, la forte proportion de rencontre au sein d'un établissement scolaire est de fait liée à la fonction ALSES : cette proportion augmente de 7 points par rapport à l'année dernière, et elle est d'ailleurs supérieure à des territoires (Flandres 64%, Cambrai 68%, Sambre-Avesnois et VNE 70%).

Pour autant, le travail de rue représente toujours une modalité non négligeable sur le repérage de jeunes collégiens et cette proportion reste stable par rapport à l'année dernière.

3.2 La demande principale des collégiens accompagnés par les ALSSES

A l'échelle départementale

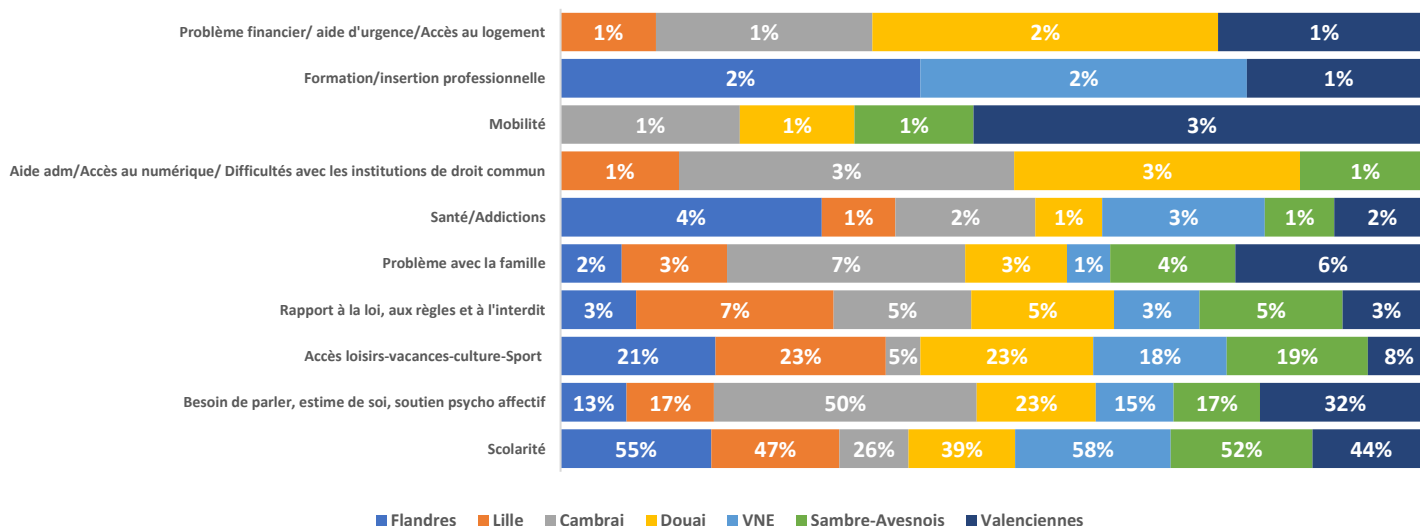


Les professionnels ne peuvent cocher qu'une seule thématique sur la grille de saisie. Il s'agit en effet de pouvoir identifier le sujet principal sur lequel va s'engager un accompagnement socio-éducatif

Comme l'année dernière, les sollicitations concernant la scolarité représentent une part très importante : 49% et 51,6% l'année dernière).

De la même manière, arrivent en seconde position les besoins de parler, des demandes de soutien psycho-affectif (19%).

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

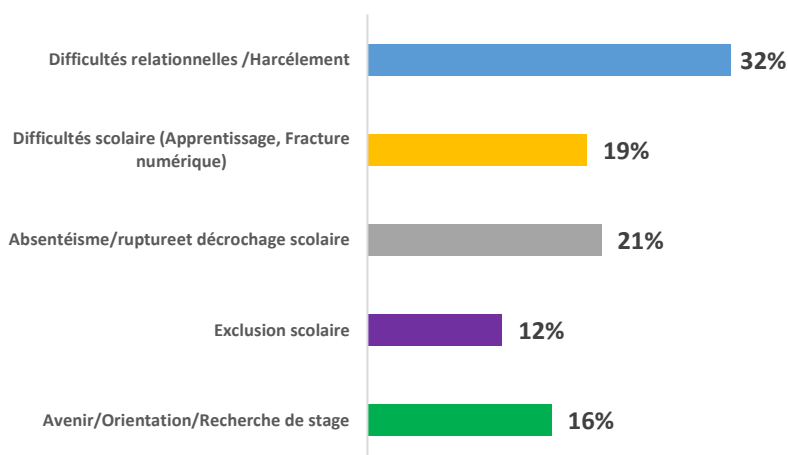


En comparaison avec les données à l'échelle départementale, le classement des deux premiers indicateurs n'est identique que pour 1 seul territoire : Douai.

Nous observons en effet des différences importantes selon les territoires, notamment concernant Cambrai où le besoin de parler, les demandes de soutien psychoaffectif représentent 50% (19% à l'échelle départementale).

Focus sur le type de demande principale concernant la scolarité

A l'échelle départementale

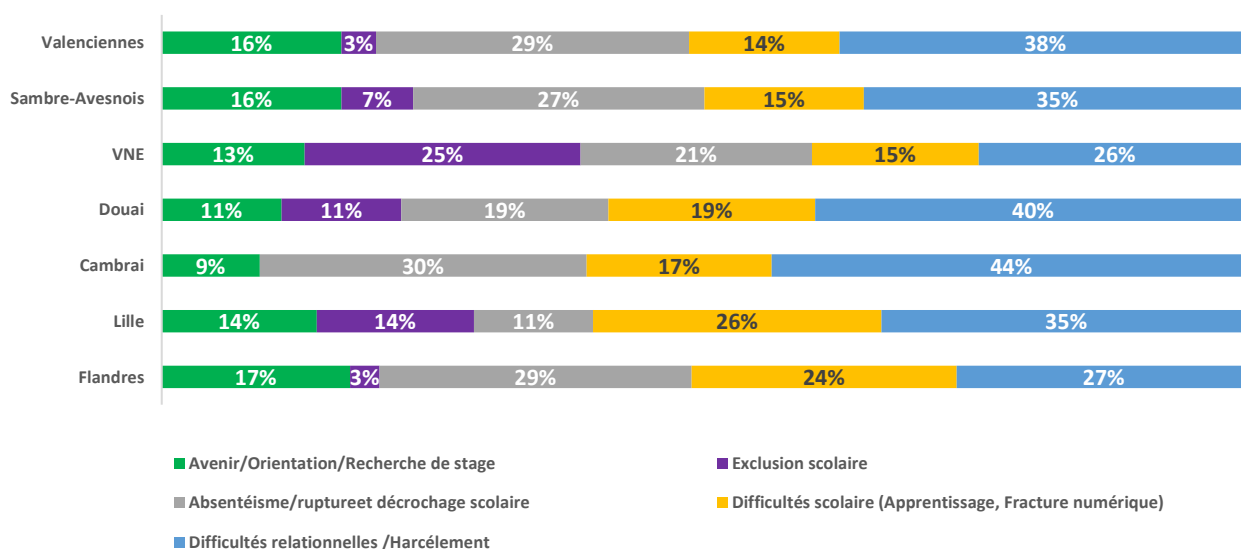


La proportion la plus importante concerne les difficultés relationnelles / harcèlement avec une augmentation de 4,3 % par rapport à l'année dernière.

Alors que l'année dernière, les difficultés scolaires (apprentissage...) arrivaient en seconde position avec 24,10%, cette année, celle-ci porte sur l'absentéisme/rupture et décrochage scolaire (+4,3%).

Les demandes liées aux situations d'exclusions scolaires ont également augmenté (+ 1,5%).

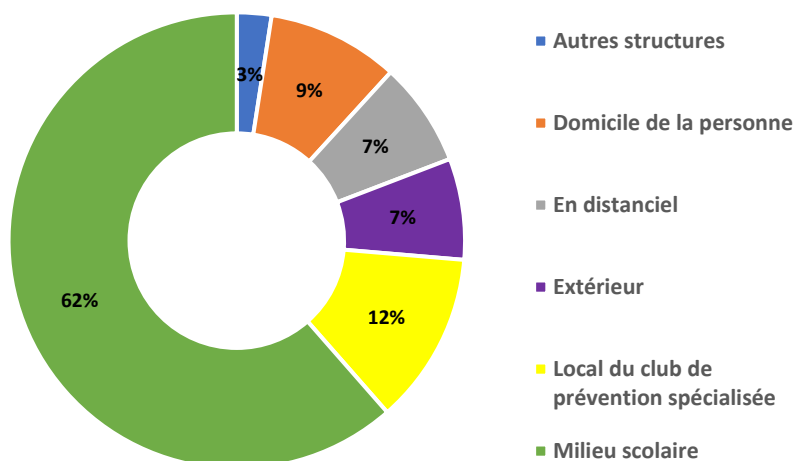
A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



A l'échelle des territoires, les demandes liées aux difficultés relationnelles/ harcèlement arrivent en première position, excepté pour les territoires des Flandres : le premier sujet de demandes portant sur l'absentéisme / rupture et décrochage scolaire.

La proportion de l'item exclusion scolaire est très hétérogène entre les territoires avec des taux allant de 0% à 25%.

3.3 Le lieu des accompagnements socio-éducatifs



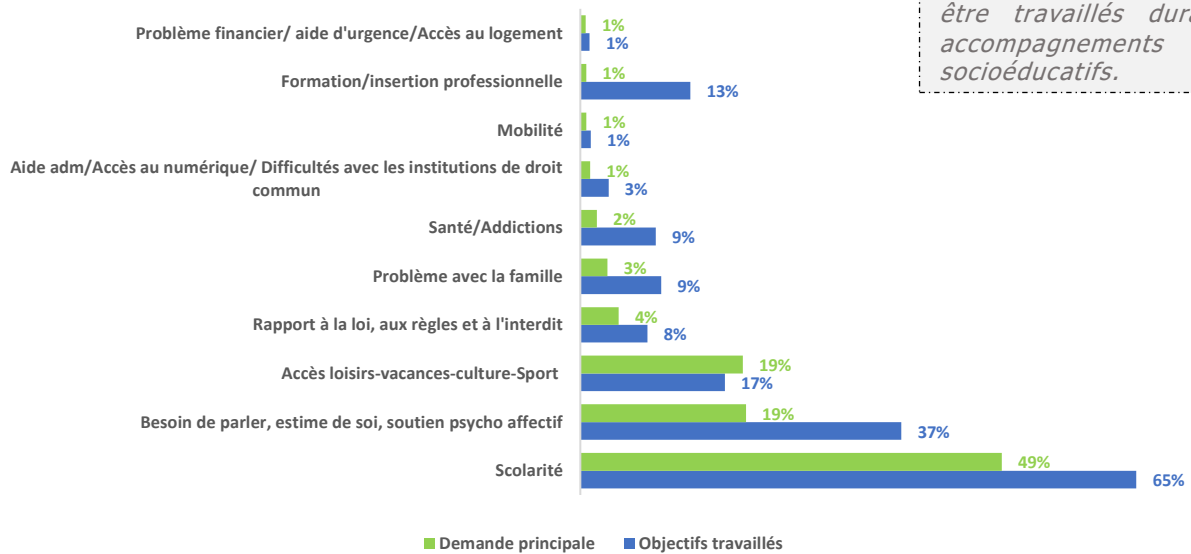
Comme l'année dernière, les écarts entre les données à l'échelle de l'ensemble de la Prévention Spécialisée départementale et celles concernant spécifiquement les éducateurs ayant fonction d'ALSES sont indéniables.

Alors que pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée en 2022, la part du milieu scolaire comme lieu d'accompagnement socio-éducatif est de 23%, pour les éducateurs ayant fonction ALSES, cette part est de 62%. (56,1% l'année précédente).

38% des accompagnements se réalisent donc en dehors des établissements scolaire et confirment le nécessaire ancrage territorial et partenarial des éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES.

3.4 Les objectifs travaillés avec les collégiens accompagnés

A l'échelle départementale

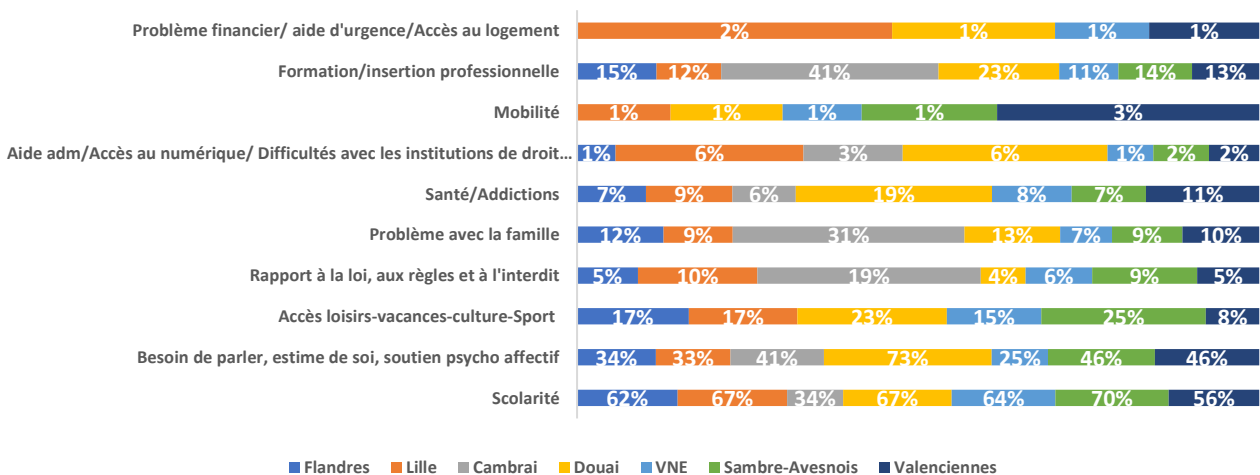


Plusieurs objectifs peuvent être travaillés durant les accompagnements socioéducatifs.

Comme l'année dernière, les deux premières catégories d'objectifs travaillés lors des accompagnements réalisés par les éducateurs ayant fonction d'ALSES sont : la scolarité puis le besoin de parler/ l'estime de soi/soutien psycho affectif. Ces catégories sont également les premières sur l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord mais dans un ordre inversé.

Alors que l'accès aux loisirs-vacances-culture-sport se place en 7^{ème} position sur les objectifs travaillés à l'échelle de la prévention spécialisée du Nord, elle arrive 3^{ème} en ce qui concerne les accompagnements des ALSES.

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

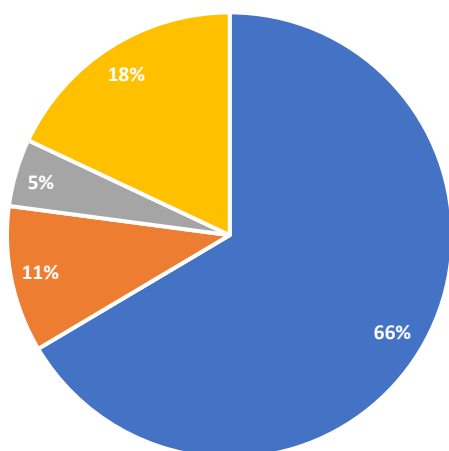


La scolarité est le premier type d'objectif travaillés à l'échelle des territoires excepté pour les territoires de Cambrai et de Douai. En effet, pour Douai, c'est le besoin de parler/estime de soi/soutien psycho affectif qui arrive en premier et ainsi que pour Cambrai a égalité avec Formation/insertion professionnelle. Les territoires de Douai se démarquent par un taux d'objectifs travaillés autour de la santé et des addictions de 19%. Les territoires de Cambrai se démarquent par un taux élevé de travail autour des objectifs : problème avec la famille et Rapport à la loi, aux règles et à l'interdit.

A l'exception des territoires de Cambrai, l'ensemble des territoires a vu augmenter le taux d'objectifs travaillés en lien avec la scolarité, et parfois dans de fortes proportions. (Jusqu'à +42% pour les territoires du VNE).

3.5 les modalités mobilisées durant les accompagnements individuels

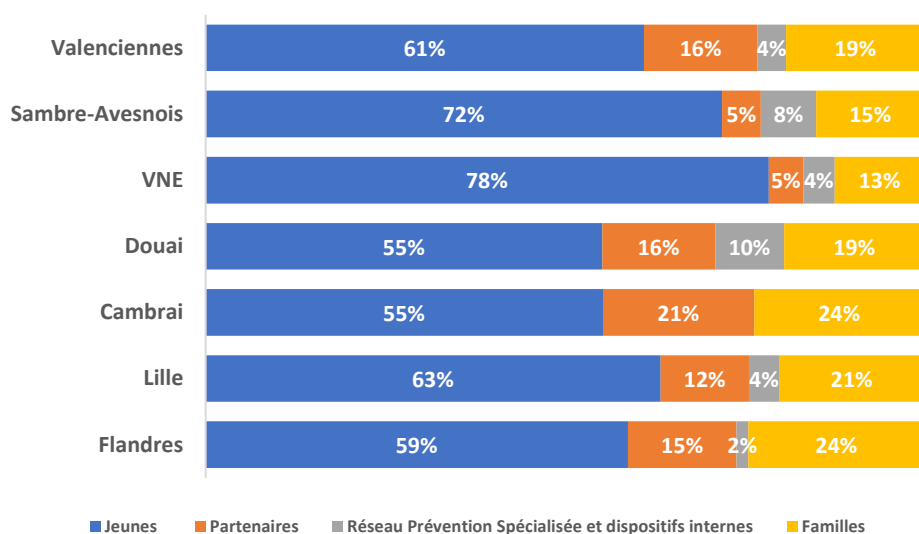
A l'échelle départementale



Comme pour l'ensemble des accompagnements menés par la Prévention Spécialisée du Nord, la catégorie « jeunes » arrive en premier (il s'agit des temps d'accompagnement où l'éducateur est seul avec le jeune). Nous n'observons pas d'évolution notable par rapport à l'année dernière. (Pour rappel en 2022 : jeunes : 67%, familles : 17%, partenaires : 11% et réseau prévention spécialisée 5%).

■ Jeunes ■ Partenaires ■ Réseau Prévention Spécialisée et dispositifs internes ■ Familles

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



La catégorie « jeunes » arrive en première position pour l'ensemble des territoires. A l'exception des territoires de Cambrai, cette catégorie d'acteurs a augmenté pour l'ensemble des territoires. (+1% pour Valenciennes et le VNE, +3 pour la Sambre Avesnois et les Flandres, + 8% pour Douai, et +11% pour Lille).

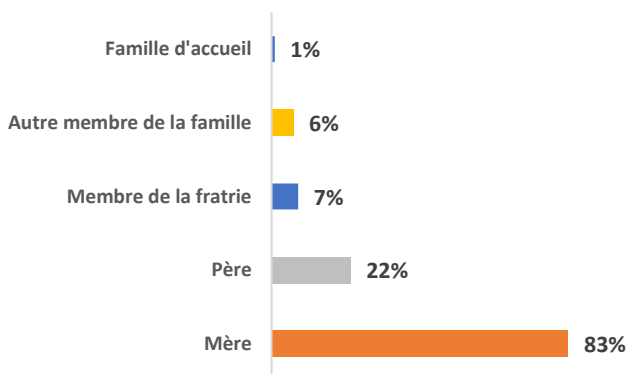
La mobilisation de la famille arrive en seconde position pour tous les territoires.

■ Jeunes ■ Partenaires ■ Réseau Prévention Spécialisée et dispositifs internes ■ Familles

Focus sur : La mobilisation des familles

Pour rappel, la famille est mobilisée dans 18% des accompagnements socio-éducatifs. L'implication de l'environnement du jeune dans les démarches d'accompagnement est primordial lorsque cela est possible les éducateurs de Prévention Spécialisée valorisent la place des familles.

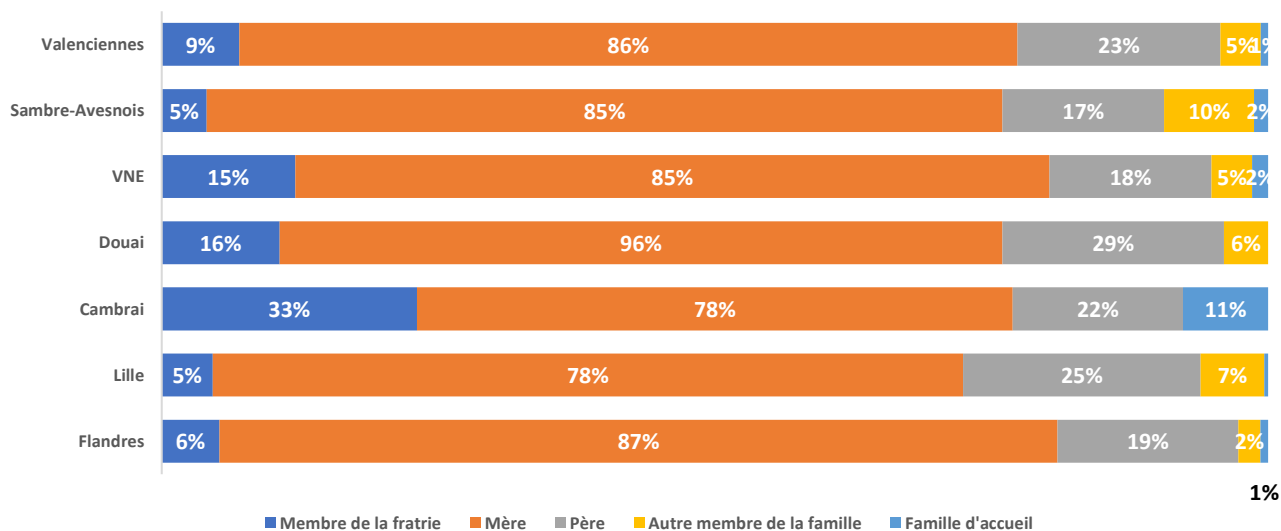
A l'échelle départementale



Dans le cadre de la mobilisation des familles, les professionnels peuvent cocher plusieurs réponses. Les chiffres sont dans la continuité de ceux issus du rapport de l'année dernière. (Pour rappel : mobilisation de la mère : 84,1%, Père : 22,1%, Fratrie : 9,3%, autre membre de la famille : 7,1% et famille d'accueil 1,1%.)

Par rapport à l'ensemble de la Prévention Spécialisée, la mobilisation de la mère est davantage présente sur les accompagnements par les éducateurs ALSES. (Prévention Spécialisée dans son ensemble en 2022 : 56%) alors que la mobilisation du père est à peu près équivalente. (Prévention Spécialisée dans son ensemble en 2022 : 21%).

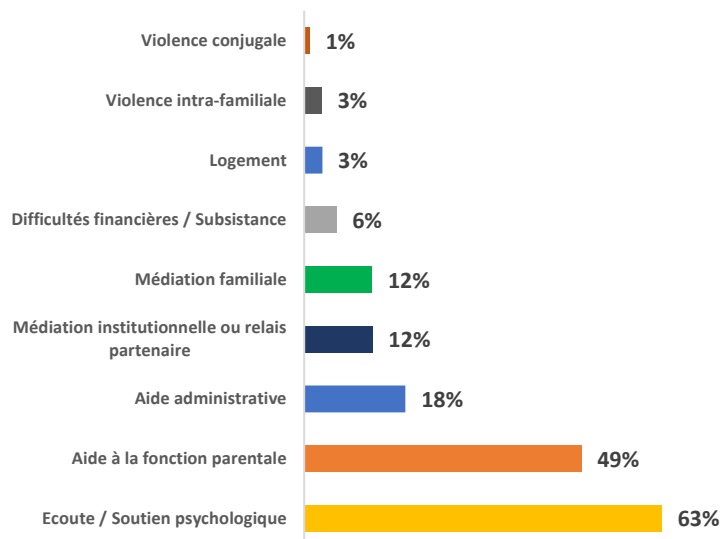
A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



A l'image de la moyenne départementale, la mère reste la personne de la famille la plus mobilisée lors de l'accompagnement sur tous les territoires. La mobilisation du père arrive en seconde position excepté pour les territoires de Cambrai où la mobilisation de la fratrie est particulièrement importante. Les observations sociales effectuées par les professionnels de la Prévention Spécialisée s'accordent sur l'absence réelle et/ou symbolique du père. Cela une problématique non négligeable dans l'accompagnement éducatif des jeunes.

Les objectifs travaillés avec la famille

A l'échelle départementale



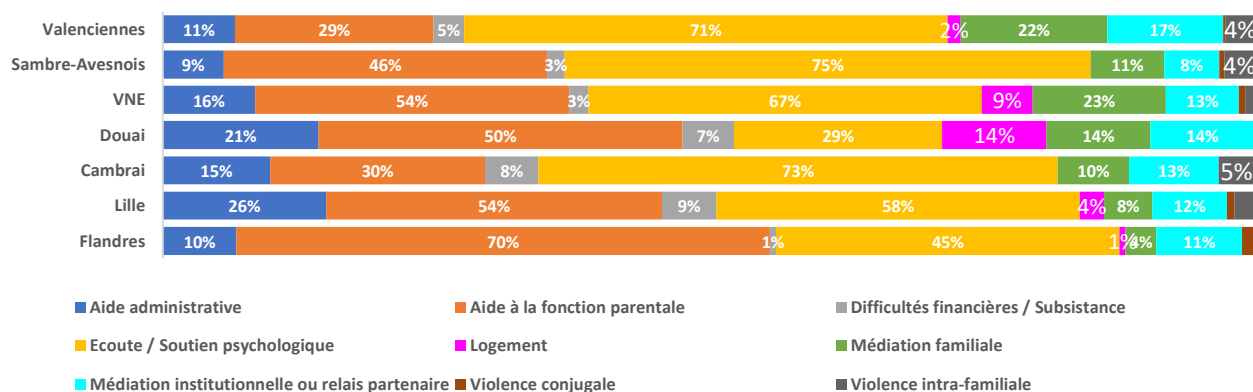
Plusieurs objectifs peuvent être travaillés compte tenu de la variété des problématiques rencontrées.

Le classement des 3 thématiques les plus travaillées est identique à celui de l'année dernière et à celui pour l'ensemble des accompagnements de la Prévention Spécialisée du Nord.

Des écarts allant pratiquement du simple au double se maintiennent entre les éducateurs ayant fonction d'ALSES et l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord sur 2 items : Ecoute/soutien psychologique (Chiffre 2022 : 32%) et aide à la fonction parentale. (Chiffre 2022 : 25%).

En comparaison avec le précédent rapport sur les accompagnements des éducateurs spécialisés ayant fonction d'ALSES, nous observons une augmentation de 2,3% de la médiation institutionnelle ou relais partenaire.

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



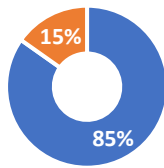
Pour tous les territoires, comme à l'échelle départementale, l'Ecoute/soutien psychologique sont en première position et l'aide à la fonction parentale en seconde position.

Les territoires de Cambrai accompagnent de nombreuses situations de violences intra-familiales. Les territoires de Lille et de Cambrai ont un taux important d'aides administratives.

Tout comme l'année dernière, l'accompagnement sur la thématique logement n'est pas systématique.

Mobilisation des partenaires sur et hors territoires

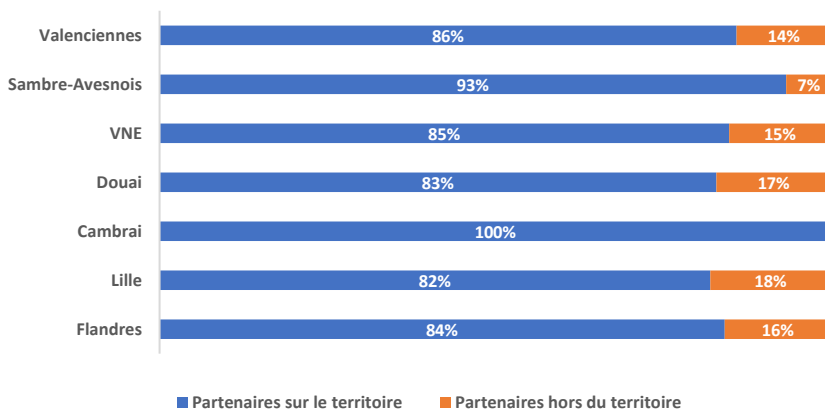
A l'échelle départementale



■ Partenaires sur le territoire ■ Partenaires hors du territoire

Les proportions sont exactement les mêmes que l'année précédente. La proportion des partenaires mobilisés sur le territoire est plus importante concernant les accompagnements menés par les ALSES que pour l'ensemble des accompagnements menés par la Prévention Spécialisée du Nord (71% sur le rapport BDC 2022).

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

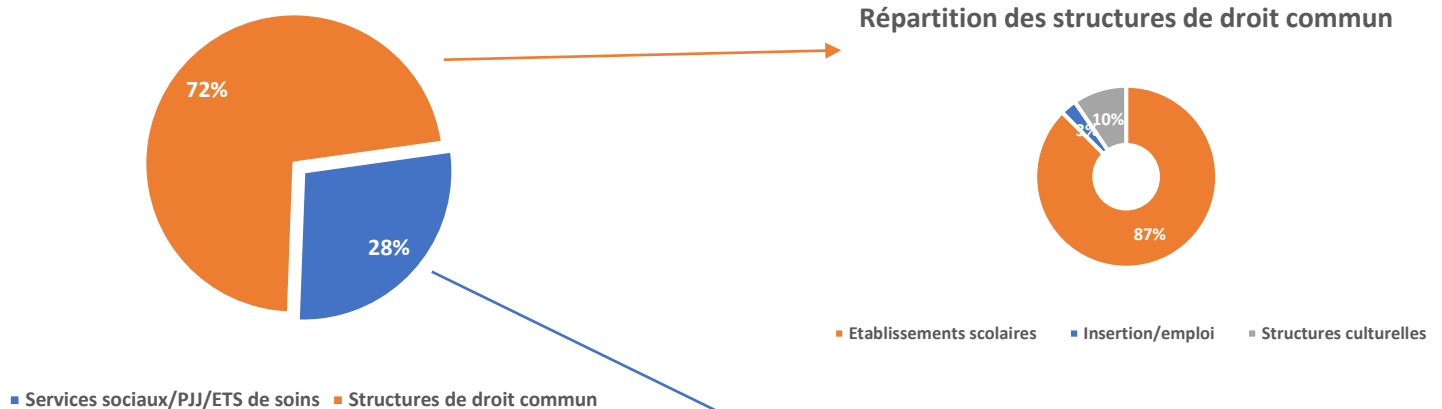


■ Partenaires sur le territoire ■ Partenaires hors du territoire

Les territoires du VNE ont exactement les mêmes proportions qu'au niveau départemental.

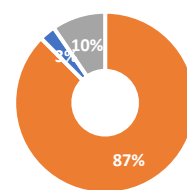
Les principales variations concernent les territoires de Cambrai avec une augmentation de la mobilisation des partenaires hors territoire de 24% et le Douaisis avec une mobilisation désormais exclusive des partenaires du territoire. (24% de partenaires hors territoire l'année dernière).

Les partenaires mobilisés sur le territoire d'intervention à l'échelle départementale.



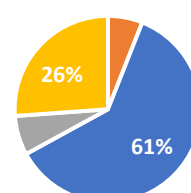
■ Services sociaux/PJJ/ETS de soins ■ Structures de droit commun

Répartition des structures de droit commun



■ Etablissements scolaires ■ Insertion/emploi ■ Structures culturelles

Répartition des services sociaux/PJJ/Etablissements de soins



■ Services de Protection Judiciaire de la Jeunesse, SPIP
 ■ Services sociaux du Département
 ■ Services sociaux municipaux

Dans des proportions à peu près équivalentes que l'année précédente, la mobilisation des partenaires sur le territoire d'intervention concerne principalement des structures de droit commun et notamment les établissements scolaires. (Pour rappel, rapport précédent : Structures de droit commun : 73%). La principale hausse concerne la mobilisation des structures de soins et de santé (+8%).

Conclusion et perspectives,

Au regard des éléments de ce rapport, il apparait que la complémentarité des fonctions au sein de la Prévention Spécialisée est incontestable.



Ce rapport met en lumière la plus-value de l'équilibre qu'occupe l'éducateur spécialisé ayant fonction ALSES entre l'équipe de prévention spécialisée, le territoire de vie des jeunes et le collège et sa communauté éducative, et cela au profit des jeunes accompagnés et des familles.

Ce rapport montre à nouveau la nécessité que cette mission d'Alsés soit ancrée dans une équipe de structure de prévention spécialisée territorialisée.



Alors que certains chiffres tendent à se stabiliser et s'harmoniser, signe d'une implantation stable des postes ALSES au sein du collège, du territoire et du réseau partenarial, les thématiques abordées et les dynamiques partenariales reflètent le défi quotidien relevé par les équipes de mettre en place une réelle alliance éducative au profit des jeunes et leurs projets.

Perspectives

Octobre 2023 : L'APSN a engagé une action recherche conduite par Pape Momar NIANG sociologue et formateur-consultant à l'APSN. Au-delà de poursuivre la valorisation de la fonction d'ALSÉS au sein de la Prévention Spécialisée, l'objectif est aussi d'examiner les conditions de réussite et les éventuelles fragilités au regard des missions de la Prévention spécialisée. Pour ce faire des groupes de travail territoriaux ont été mis en place afin d'associer les professionnels.

2024 : l'APSN proposera différents temps de travail à destination des professionnels :

- Temps de travail dédiés aux nouveaux professionnels occupant la fonction d'ALSÉS
- Temps de travail thématiques en fonction des besoins recueillis auprès des directeurs des clubs de Prévention Spécialisée
- Une journée départementale

Tous les travaux menés durant l'année viendront alimenter une journée départementale qui sera organisée par l'APSN (courant novembre 2024).

